EMISSIONS ET COTATIONS

VALEURS FRANÇAISES

ACTIONS ET PARTS

FRUCTIRESIDENCE

Société civile de placement immobilier
Régie par la partie législative et règlementaire du Code monétaire et financier,
par les textes subséquents et par les articles 1832 et suivants du Code civil
Capital social : 760 000 €.
Siège social : 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris.
515 392 512 R.C.S. Paris

Capital social : 760 000 euros
Durée de la société : 13 ans à dater de son immatriculation
Date d'expiration normale de la société : 1er octobre 2022
Siège social : 1/3 rue des Italiens, 75009 Paris
Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Les statuts ont été publiés dans le journal d'annonces légales «Le Publicateur Légal» du 5 octobre 2009.

La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital social et limitée à la fraction dudit capital qu'il possède.

Augmentation de capital relèvement du plafond de l'émission

Par avis publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoire*s du 16 décembre 2009, la Société de Gestion de la SCPI FRUCTIRESIDENCE a porté à la connaissance des associés et du public l'augmentation du capital de cette dernière société et par avis du 17 décembre 2010 a prorogé cette augmentation de capital du 22 décembre 2010 au 29 décembre 2010.

Conformément aux conditions de cette opération telles que détaillées dans la note d'information, la Société de Gestion de la SCPI FRUCTIRESIDENCE a décidé de relever :

— de 30 000 000 euros de nominal et 37 500 000 euros prime d'émission incluse,

— à 34 400 000 euros de nominal et 43 000 000 euros prime d'émission incluse,

le montant maximum de l'augmentation de capital.

Il sera ainsi procédé à l'émission de 34 400 parts de 1 000 euros de nominal au prix de 1 250 euros par part, soit avec une prime d'émission de 250 euros.

Les autres conditions de l'opération restent inchangées.

Nous vous rappelons que la note d'information prévue par l'article L 412-1 du Code monétaire et financier a obtenu de l'Autorité des marchés financiers le visa SCPI n°09-25 en date du 9 octobre 2009 et le visa SCPI n°10-17 du 16 juillet 2010. Elle sera remise à toute personne qui en fera la demande à FRUCTIRESIDENCE, 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris ou à l'un des guichets des établissements du réseau des BANQUES POPULAIRES et des autres établissements bancaires en charge de l'offre au public en vue du placement des parts.

Pour insertion : La Société de Gestion,
NAMI-AEW Europe.

1006472